MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Tarentaise - Chablais - Haute-Savoie - Faucigny - Savoie Propre - Genevois - Maurienne

Pourquoi le M.C.V.S.

RASSEMBLER - RESTAURER - BENEFICIER

Notre TERRITOIRE possède des droits attribués par les puissances.

Le M.C.V.S. existe, si cela vous interpelle ADHEREZ pour les retrouver.

ABONNEMENT ANNUEL
10 EUROS
POUR LES NON-ADHERENTS

Halte à la sous-france - que vive la Savoie Fédérale .

Un petit rappel des valeurs défendues par la F.M.C.A.

La fédération des mouvements citoyens de l'Arc Alpin se rassemble autour de valeurs communes :

- L'existence de territoires permet de protéger l'individu face à la modernisation sauvage.
- La force de la montagne crée une culture authentique qui valorise l'être humain.
- La démocratie de proximité s'exprime à travers le maintien de nos communes, la seule cellule à taille humaine.
- Les entreprises locales et les travailleurs doivent être protégés.
- Les services aux collectivités, de proximité (poste, sécurité, commerces, structures médicales, etc... doivent être maintenus.
- Les ressources naturelles sont nos richesses et nous ne devons pas les brader. -Notre environnement d'exception doit être sauvegardé par les gens du pays, sans créer des réserves et obligations inutiles.
- Soutenir l'agriculture, afin d'assurer la sécurité alimentaire.
- Rependre la gestion de nos sites touristiques aux grandes sociétés financières.
- Promouvoir l'histoire et la culture locale.
- De manière plus générale, nous prônons la priorité locale comme valeur fondamentale.

Pierre BIGUET

CULTURE LEMANIQUE
La Savoie et la langue française

D'après les notes de Pierre RATINAUD

En 286 à Agaune, 3000 légionnaires de la Légion Thébaine sont massacrés pour avoir choisi la religion du Christ au lieu de sacrifier à Jupiter.

De toute l'Europe de la Pax Romana, les pèlerins, les moines et autres affluèrent pour honorer leur sacrifice.

De toute part ils se pressèrent, et une véritable Bourse des Langues en découla pendant plusieurs siècles.

Des Burgondes refoulés par Aetius pendant son combat au camp de Chalons contre les Huns, se convertissent en grand nombre et se fondent dans le peuple allobroge qui les recevait.

La religion nouvelle s'étend dans tout le territoire, des prêtrises se déclarent, puis des évêques sont nommés, des églises et des monastères sont bâtis, et la langue latine de tous ces religieux se répand.

Colette BIGUET

Suite au prochain numéro.../...

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce livret sur :
www.etatfederaldesavoie.com

Notre permanence tous les samedis matin de 10 h à 12 h sur le parvis du Sénat (Tribunal de Chambéry)
Depuis cinq ans, nous sommes essentiellement actifs et agissants.

RECETTE DE CHEZ NOUS
LA SOUPE SAVOISIENNE

Coupez en fines rondelles
2 poireaux, 1 céleri et un navet,
faites-les revenir dans 50 grammes
de beurre ; laissez-les mijoter
ensuite à feu doux pendant
20 minutes.

Prenez 2 grosses pommes de terre, épluchez-les, coupez-les aussi en fines rondelles, rajoutez-les aux autres légumes, avec un peu d'eau tiède.

Salez, poivrez, couvrez et laissez mijoter pendant une heure.

Puis un quart d'heure avant de servir, ajoutez 1 litre de lait.

Dans les assiettes creuses, disposez des tranches de pain grillé
au beurre, saupoudrées de fromage râpé, versez la soupe bouillante dessus.

Bon appétit.

Evelyne HARLAY

N'oubliez pas notre collégiale, tous les
1er vendredis de chaque mois
à FAVERGES - 373 route du Thovey

Le 22 septembre dernier
SAVOIE FEDERALE et son
MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE,
honoraient Maurice d'Agaune, saint patron de la Savoie, en se réunissant à la Maison familiale de l'Arclosan – Le Villard – 74230 SERRAVAL
Nous vous remercions toutes et tous de votre présence, ce fut un réel plaisir de vous avoir parmi nous.

Vous désirez vous procurer un
Jeu de support de plaque d'immatriculation,
Une carte d'identité ou
Adhérer à notre mouvement ?
Contactez nos Vice-présidents, ainsi que les personnes citées en fin de bulletin ou simplement sur notre site internet : etatfederaldesavoie.com

Samedi 5 octobre dernier, la collégiale a rendu un dernier hommage à notre ami Maurice LUQUIN, âgé de 88 ans. Membre de notre mouvement, Savoisien actif, qui présidait la Commission Agriculture.

Des obsèques très Savoisiennes, la famille ayant respecté ses dernières volontés.

Nous réitérons tout notre soutien moral à sa famille dans ces moments très pénibles.

Organisation des transports ferroviaires en Savoie

Bientôt, *le 15 décembre prochain de nouvelles liaisons ferroviaires entreront en service.*

Ce sont des relations entre Genève et Annecy via Annemasse, la Roche-sur-Foron qui offriront des possibilités jusqu'alors rendues difficiles par une urbanisation galopante causant une circulation peu fluide.

Les circulations cadencées permettront aux populations de trouver les horaires s'adaptant le mieux à leurs besoins.

A cet effet le Léman Express circulera à raison d'une rame toutes les demi-heures.

Le Léman Express pourra aussi assurer des relations avec les trains TER vers d'autres destinations.

Cette offre sera bien entendu symétrique, les chemins de fer offrant à leur tour des possibilités sur le réseau helvétique.

Malheureusement la SNCF risque de ne plus assurer la première liaison matinale du TGV Annecy-Chambéry vers Paris gare de Lyon, permettant aux hommes d'affaires de parvenir sur Paris avant 9 heures.

Une autre liaison, en projet devrait voir le jour prochainement c'est Annecy-Albertville ; à ce propos nous devrions parler, plus justement renaître !

Mais cette voie qu'empruntent les cyclistes ne pourrait-elle pas suivre un tracé nettement plus bucolique en traversant nos charmants hameaux du bord du lac bénéficiant de points de vue splendides.

Le tracé de la voie ferrée libéré de cette emprise contraignante pourrait alors offrir d'autres possibilités en vue de la diminution du trafic automobile et naturellement contribuant à la pureté de l'air !

Maurice RAVAZ

L'INSTRUCTION AVANT 1790 par Colette BIGUET

La suite du bulletin N° 7 sera publié en début d'année

PENSEZ

A FAIRE ADHEREZ

VOS AMIS !

LA COMBE DE SAVOIE

Par la position de la petite ville de Montmélian au pied du mont de la Thuille, l'un des reliefs les plus accusés du massif des Bauges, sur un rocher escarpé qui se dresse fièrement au-dessus de l'Isère dont il ferme la vallée, il y a tout lieu de conjecturer qu'il existait là un oppidum gaulois. D'après les historiens qui admettent le passage d'Annibal par cette vallée, cet oppidum fut le premier obstacle que le héros carthaginois eut à surmonter lorsqu'après avoir quitté le pays des Allobroges il entra dans celui des Centrons. Brûlés par les Barbares au Vème siècle ou par les Sarrasins au VIIIème, le bourg rebâti et appelé Mantala, fut d'après quelques écrivains Savoyards, le siège du concile qui élut le comte Boson roi l'Arles et de Provence, en 879. Les premiers comtes de Savoie, devenus possesseurs du château de Montmélian, l'augmentèrent et l'agrandirent, le considérant comme la meilleure forteresse de leurs Etats, comme le plus solide boulevard qu'ils pussent opposer aux incursions des Dauphins. Ils l'habitèrent souvent ; plusieurs d'entre eux vinrent au monde. Le comte Amédée III dota la ville d'un conseil municipal. En 1240, ce prince y soutint un siège contre le dauphin Guy V ; celui-ci, repoussé, trouva la mort au pied des murailles de Montmélian. Le Dauphin, son fils, ayant à cœur de venger son père, vint à son tour attaquer la ville ; mais lui aussi se vit repoussé par le comte Humber III. Ce château où s'étaient retirés Yolande de france, régente de Savoie, son fils, son époux et ses ministres, fut assiégé par les comtes de Bresse et de Romont, soulevés contre l'autorité de la régente. Cette princesse réussit à s'évader de la place, qui tomba au pouvoir des princes ses beaux-frères, mais qui fut aussitôt reprise par les troupes que Louis XI envoyait au secours de sa sœur, réfugiée dans le château d'Apremont.

« D'après Achille RAVERAT » Evelyne HARLAY

Suite au prochain numéro .../...

EPHEMERIDES « Pierre BIGUET »

1790 - 1er Septembre

1790 – Recensement des populations existant en Savoie.
Sur une population d'au moins quatre cent mille habitants, sans compter près de cinquante mille émigrants, il y avait en Savoie, le 1er septembre 1790, 3 019 individus jouissant, sans conteste, des titres et droits nobiliaires, et 1 347 prêtres, de moines et de religieuses. Le nombre des propriétaires cotisés pour l'impôt de roture était de 92 117.

1742 - 2 Septembre

Le conseil de Montmélian envoie une délégation auprès de l'Infant d'Espagne qui est campé à VALLOIRES.

1742 - 2 septembre

L'Infant d'Espagne, avec dix-huit mille hommes, franchit les cols du Galibier et campe à VALLOIRES en Maurienne ? Son avant-garde enlève Aiguebelle et frappe de réquisition toutes les paroisses de la vallée.
L'étude des documents inédits de la paroisse de Montmélian, permet, de jeter quelque lumière sur des faits mal connus.
Le même jour, 2 septembre, le conseil de la ville de Montmélian, sur la nouvelle de l'arrivée des troupes d'Espagne en Maurienne, désigne deux députés qui s'en iront, bien munis d'argent, au-devant de l'armée jusqu'à Aiguebelle, et plus avant s'il convient, pour aller dialoguer, et demander d'épargner Montmélian qui est encore dans une triste situation depuis le grand incendie.
Ils délibèrent de se pourvoir de vivres et de foin pour les fournir, espérant en les prenant « par la gueule de n'être point pris par la gorge » selon l'énergique expression du marquis d'AQUAVIVA. Ces précautions empêchèrent peut-être des violences, mais prouvèrent aux espagnols qu'ils pouvaient aisément vivre sur le pays.

1742 - 4 septembre, les vingt-quatre paroisses du mandement sont frappées de réquisitions exorbitantes par le marquis d'AQUAVIVA ; le directeur général des vivres en réclame de nouvelles le 17, le marquis de La EUSENADA le 22.
C'était le début des rapines qui durant dix années, épuisèrent la Savoie.

RETROUVONS ENSEMBLE LA SOUVERAINETE DE NOTRE TERRITOIRE

Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie pour

- Retrouver notre territoire.
- Restaurer notre identité Savoisienne.
- Retrouver nos titres et nos racines.
- Bénéficier de nos institutions.
- Retrouver notre neutralité et nos droits.

En téléchargeant le document sur notre site.

Vous pouvez également contactez :
Evelyne HARLAY - eve.harlay26@gmail.com
Dominique NOYEAU - dominiquenoyeau@orange.fr
Pierre BIGUET - 73popu@orange.fr
Colette BIGUET - 06.15.89.21.50
Et aussi tous les responsables de province

DANS LA PEAU DE NOS ANCETRES
Quand nos ancêtres faisaient soigner leurs dents chez le maréchal-ferrant

Il fut un temps où le dentiste s'appelait arracheur de dents. Ils oeuvraient sur les marchés et dans les foires pour débarrasser nos pauvres aïeux de leurs chicots infectés.
L'arracheur de dents ne fait pas dans le détail. Il opère à la chaîne et en public, sur une estrade. L'anesthésie n'étant qu'une invention récente, la dentisterie se faisait autrefois à la dure...
Et en cas d'urgence, d'abcès trop douloureux, il n'était pas rare qu'on aille quérir... le maréchal-ferrant !
En effet celui-ci possédait l'équipement idoine pour le genre de soins rudimentaires dont on avait besoin : les tenailles, des marteaux... Habitué à ferrer les canassons, notre homme avait tôt fait de vous débarrasser de la quenotte qui vous faisait souffrir.
Pas sûr, néanmoins, que les souffrances s'arrêtaient là...

« D'après Guy SOLENN » Evelyne HARLAY

Alors maintenant n'ayez pas peur d'aller chez votre dentiste.

BULLETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

N° 08 – 4ème trimestre 2019

Notre site : www.etatfederaldesavoie.com